

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2022

Étaient présents : MM. BUGGIN Philippe Maire MASSON Hervé CAHIER Jean-Pierre ROGER Annie Adjoints.
MM. SAFFORES Manuella VERRET Lydie DECHANDOL Gilles PAUTARD Vincent BAILLOUX
Angélique CHAMORRO Cendrine DELAVIERRE Anne RENAUD Laurence BLANCHARD Fabrice
ANDREU Benjamin

Absents excusés : Mr GRYNFELTT Philippe (procuration à Mr BUGGIN Philippe).

Secrétaire de Séance : Mme RENAUD Laurence.

Lecture est faite du compte rendu du précédent conseil municipal en date du 14/04/2022.

PROJET VENTE PARCELLE COMMUNALE

Projet de vente d'une parcelle communale dont un riverain souhaite acquérir.
En premier lieu, la commune doit passer cette parcelle du domaine public au domaine privé.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

CONVENTION POLICE MUNICIPALE

Mise à disposition de la Police Municipale (10 heures/mois) sur la commune pour un montant de 6 000.00 € pour la durée d'un an.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer tout document nécessaire à la présente décision.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

PROJET D'OFFRE CANTINE SCOLAIRE

Préparation des repas sur place avec des produits frais pour la durée d'un an.

Aucun bénéfice sur les repas pour la commune.

La société prend à sa charge tous les produits d'entretien.

Nouveaux tarifs des repas pour l'année scolaire 2022/2023 :

Pour les enfants habitant la commune : 3.28 € HT/repas soit 3.46 € TTC/repas

Pour les enfants habitant hors commune : 4.00 € TTC/repas

Pour les adultes : 4.00 € TTC/repas

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

COMPÉTENCE DE LA CDC MÉDOC CŒUR DE PRESQU'ÎLE : PÉRISCOLAIRE

La compétence existe depuis 2017.

À partir de la rentrée scolaire 2022/2023, le périscolaire sera de la compétence de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île.

Tarif : 1.40 € par enfant et suivant le quotient familial.

Agrément obtenu pour passer en périscolaire mixte (maternelle + primaire).

Un agent de la CDC sera le directeur du site durant le périscolaire.

Demande de l'installation d'une sonnette à l'entrée.

Pointage à la ½ heure la première semaine pour connaître le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire et pouvoir adapter les différentes activités.

VOTE :

Pour : 12 (dont 1 procuration)

Contre : 1 (ANDREU Benjamin)

Abstention(s) : 2 (VERRET Lydie – PAUTARD Vincent)

FDAEC

Aide départementale attribuée à un projet pour les routes.

DEVIS

Décoration de Noël, achat de 10 branches de Noël pour le prix de 2 272.44 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Vitrine d'affichage pour un montant de 1 872.00 € TTC

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Plafond cuisine de la salle polyvalente pour montant de 2 102.40 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Plafond salle de bain du gîte pour un montant de 131.04 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Réfection façade et volets logement au 2 place du 19 mars 1962, pour un montant de 5 277.60 € TTC

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Plan du cimetière numérisé en 3D pour un montant de 2 544.00 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Alarme salle des fêtes pour un montant de 3 013.48 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Mât pour drapeau au Monument aux Morts, 8 mètres de hauteur avec corde à l'intérieur pour un montant de 993.60 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Agrandissement du columbarium pour un montant de 5 544.80 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Mobilier pour la salle du conseil municipal pour un montant de 4 500.12 € TTC.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS

Délibération des 1607 heures.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

HEURES SUPPLÉMENTAIRES DES AGENTS

Validation des heures supplémentaires, pas besoin de délibération, un état des heures effectuées doit être établi.
Un agent a souhaité que l'on entérine par une délibération afin que les heures supplémentaires soient payées.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LA CLIMATISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Devis pour la salle polyvalente, école, mairie pour un montant de 3 900.00 € TTC.
Contrat annuel.

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

CDC MÉDOC CŒUR DE PRESQ'ÎLE : RAPPORT N°2 DE LA CLECT

Approbation du rapport n°2 de la CLECT (charges transférées).

VOTE :

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer tout document nécessaire aux présentes décisions.

Questions diverses :

Néant

Séance levée à 20h00.